

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : PurCool (61053)

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Traitement de la casserole de vidange du condensat

1.3. Fournisseur

Fabricant

Nu-Calgon
2611 Schuetz Road
St. Louis, MO
63043
US
T 314-469-7000 / 800-554-5499
www.nucalgon.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA/US)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA/US

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS CA) : Prévention
Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.
Réaction
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).
Stockage
Garder sous clef.
Élimination
Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures	n° CAS: 68424-85-1	15 - 40
Urée	n° CAS: 57-13-6	15 - 40
Borax (B4Na2O7.10H2O)	n° CAS: 1303-96-4	1 - 5

Remarques : CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au HPR modifié d'avril 2018.
GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, demander à la personne de se pencher en avant. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Le personnel médical devrait être informé de la/des substance(s) concernée(s) afin de prendre des mesures de protection individuelle. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver hors de la portée des enfants.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.
Symptômes/effets après ingestion : Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau puissant qui pourrait étendre l'incendie.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Sortez les conteneurs de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque personnel.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Tenir à l'écart le personnel non requis. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. En présence d'une quantité importante de produit déversé : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Arrêtez les fuites si cela vous est possible sans prendre de risque personnel. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Réduire à un minimum la production de poussières.

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Autres informations : Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer poussières. Ne pas goûter ni avaler. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Réduire à un minimum la production de poussières. Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Tenir hors de portée des enfants. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Urée (57-13-6)	
USA - AIHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
WEEL TWA	10 mg/m ³
Borax (B4Na2O7.10H2O) (1303-96-4)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	1 mg/m ³ Anhydrous
	1 mg/m ³ Decahydrate
	1 mg/m ³ Pentahydrate
	3 ppm Anhydrous
	3 ppm Decahydrate
	3 ppm Pentahydrate
LEMT STEL	3 ppm (Borates, tetra, sodium salts)
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
VEMP	1 ppm (Benzyl chloride)
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ Inhalable

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Borax (B4Na2O7.10H2O) (1303-96-4)	
LEMT STEL	6 mg/m ³
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (inhalable fraction (Borate compounds, inorganic))
LEMT STEL	6 mg/m ³ (inhalable fraction (Borate compounds, inorganic))
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (inhalable fraction)
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (inhalable fraction)
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-013-2020)
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT LMPT	2 mg/m ³ (I - Inhalable fraction)
	6 mg/m ³ (I - Inhalable fraction)
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Borax (B4Na2O7.10H2O) (1303-96-4)	
Référence réglementaire	ACGIH 2024
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
LEMT STEL	6 mg/m ³ (inhalable fraction)
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	2 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
ACGIH OEL STEL	6 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL TWA	5 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
Protection oculaire:
Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié. Conformément aux directives de votre employeur.
Protection des voies respiratoires:
Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Apparence	: Pastilles.
Couleur	: White
Odeur	: Légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limites d'explosivité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et le soleil direct. Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques. Éviter toute formation de poussière.
Matières incompatibles	: Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
DL50 orale rat	426 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 cutanée lapin	3412,5 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: EPA OPPTS 870.1200 (Acute Dermal Toxicity)
ATE CA (oral)	426 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	3412,5 mg/kg de poids corporel

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Urée (57-13-6)	
DL50 orale rat	8471 mg/kg (Source: NLM_CIP)
ATE CA (oral)	8471 mg/kg de poids corporel

Borax (B4Na2O7.10H2O) (1303-96-4)	
DL50 orale rat	3493 mg/kg (Source: NZ_CCID)
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/m ³ (Exposure time: 4 h Source: NLM_HSDB)
ATE CA (oral)	3493 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

PurCool (61053)	
Indications complémentaires	Non corrosif pour la peau d'après les données d'essais in vitro (Ligne directrice 435 de l'OCDE - Corrositex)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé.

Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Borax (B4Na2O7.10H2O) (1303-96-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	50 mg/kg de poids corporel Animal: dog, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 409 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Non-Rodents)
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	45 mg/kg de poids corporel Animal: dog, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 409 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Non-Rodents)

Danger par aspiration : Non classé

Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Ingestion. Inhalation.

Symptômes/effets après inhalation : Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Symptômes/effets après ingestion : Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Voir ci-dessous pour les détails spécifiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
CL50 - Poissons [1]	0,515 mg/l Test organisms (species): Lepomis macrochirus
CE50 - Crustacés [1]	0,016 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 96h - Algues [1]	0,01 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 96h - Algues [2]	0,03 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)

Urée (57-13-6)	
CL50 - Poissons [1]	16200 – 18300 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	3910 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CE50 72h - Algues [1]	24541,9 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,004 – 2,75 (at 20 °C)

Urée (57-13-6)	
FBC - Poissons [1]	(10 dimensionless)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< -1,73 (at 22 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminez les matières collectées conformément à la réglementation.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination, recyclage ou ramassage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG
Non réglementé

DOT
Non réglementé

IMDG
Non réglementé

IATA
Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit sont présents sur DSL

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

PurCool (61053)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) & OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012)
Date d'émission: 2024-09-12 Version: 1.0

Ce produit ou mélange n'est pas connu pour contenir de composant chimique toxique en excès de la limite de la concentration applicable comme spécifié dans 40 CFR §372.38(a) assujetti aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09-12-2024

Autres informations : Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

L'information contenue dans la fiche de données de sécurité a été rédigée en fonction des meilleures connaissances et de la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.